

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200068997-20240627-2024 06 27 D45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2024 Publication : 09/07/2024

Extrait du registre des délibérations CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 27 juin 2024

Albertville, Allondaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Cress-Voland, Esserts-Blay, Fixmet, Frontenex, Gillp-sur-isère, Grésy-sur-isère, Grignon, Navteluce Les Soisies

La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montaillew, Montain, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millères, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-isère
Saint-Micolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-isère, Saint-Vital, Thénésal, Townon, Tours-en-Savole, Úgline, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Daron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 20 juin 2024, s'est réuni le Jeudi 27 juin 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

50 délégués présents dont 1 suppléant (jusqu'à la délibération n°55) 48 délégués présents dont 1 suppléant (à partir de la délibération n°56)

Nombre de membres représentés : 12 délégués représentés

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (jusqu'à la délibération n°55,	
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE	
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE	
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOUI AMAL	
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON	
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU	
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU	
ALBERTVILLE	Josiane	CURT	
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (jusqu'à la délibération n°55)	
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE	
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE	
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO	
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX	
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER	
ALLONDAZ	Frédérique	DUC	
BATHIE (LA)	Joëlle	BANDIERA	
BATHIE (LA)	Olivier	JEZEQUEL	
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE	
BONVILLARD	Julien	BENARD	
CEVINS	Philippe	BRANCHE	
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON	
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD	
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON	

FRONTENEY	Alain	DECAUDIAT	
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT	
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET	
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET	
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES	
GRIGNON	Lina	BLANC	
GRIGNON	François	RIEU	
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI	
MERCURY	Yves	DUNAND	
MERCURY	Evelyne	MARECHAL	
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET	
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE	
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER	
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO	
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI	
QUEIGE	Edouard	MEUNIER	
ROGNAIX	Patrice	BURDET	
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO	
TOURNON	Sandrine	BERTHET	
UGINE	Michel	CHEVALLIER	
UGINE	Mustapha	HADDOU	
UGINE	Franck	LOMBARD	
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET	
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET	
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN	
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD	
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ	

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	BUCHE	

Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Dominique RUAZ	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Claudie TERNOY LEGER
Christelle SEVESSAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jackie ROUX
Séverine VIBERT	BEAUFORT	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Hervé MURAZ DULAURIER	CESARCHES	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET

Jean-Marc DESCAMPS	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Sylvie RUFFIER DES AIMES
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Alain ZOCCOLO	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Yves DUNAND
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Mustapha HADDOU
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Le Conseil Communautaire a choisi Simon OUVRIER BUFFET comme Secrétaire de séance.



Délibération n° 45

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 27 juin 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvilland, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Valand, Esserts-Blay, Flumet, Frantenex, Gilly-sur-lière, Grégy-sur-lière, Grignan, Hauteluce Les Saisles
La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthian, Notre-Dame-de-Bellecombe, Nutre-Dame-de-Hillères, Pailud, Plancherine, Queige, Ragnaix, Sainte-riélène-sur-lière
Saint-Bicolas-la-Chopelle, Saint-Paul-sur-lière, Saint-Vital, Thénésol, Tournan, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villand-sur-Daron

Objet : Aérodrome - Commande Publique - Marché « Attribution de la Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation de l'aérodrome d'Albertville - Général Pierre DELACHENAL »

Rapporteur : M. le Président

La Communauté d'Agglomération Arlysère est, depuis le 1^{er} janvier 2019, compétente pour l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'Aérodrome d'Albertville – Général Pierre Delachenal.

Par délibération n° 45 du 5 novembre 2020, le Conseil Communautaire désignait la Société GEMILIS AERO pour la gestion et l'exploitation de l'Aérodrome d'Albertville pour une durée de 3 ans et 4 mois à compter du 1^{er} janvier 2021 et jusqu'au 30 avril 2024.

Par délibération n° 7 du 14 septembre 2023, le Conseil Communautaire procédait à l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public « Aérodrome ».

Par délibération n° 61 du 14 septembre 2023, le Conseil Communautaire approuvait le principe de délégation de service public de l'Aérodrome pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} mai 2024. Celle-ci a été abrogée par délibération n° 54 du 9 novembre 2023.

Par délibération n° 54 du 9 novembre 2023, le Conseil Communautaire approuvait le principe de délégation de service public de l'Aérodrome pour une durée pouvant aller jusqu'à 15 ans, à compter du 1^{er} mai 2024.

Un avis de concession a été publié le 26 janvier 2024, avec parution au BOAMP, sur le site internet de la CA Arlysère (<u>www.arlysere.fr</u>), sur le profil acheteur (<u>www.marches-publics.info</u>) et dans le journal d'annonces légales La Vie Nouvelle, pour un délai fixé au 11 mars 2024, 12h00.

Une seule candidature a été déposée, celle de la Société GEMILIS AERO, représentée par son gérant M. Gérald THEVENON, Aérodrome de BOURG EN BRESSE – 01250 JASSERON.

Au vu de l'analyse de la candidature et de l'offre transmise, la Commission de Délégation de Service Public de l'Aérodrome réunie le 19 mars 2024, a décidé de négocier avec le candidat. En effet, le montant de la redevance proposée par le candidat était trop élevé, et son offre non recevable financièrement.

Au regard des investissements proposés et du montant de la redevance souhaitée à charge du délégant, les membres de la Commission se sont interrogés sur les capacités de la collectivité à financer le coût de la subvention d'exploitation proposée. Ces derniers ont souhaité recevoir le candidat pour analyser toutes les propositions qui pourraient être suggérées tant sur la durée que sur les investissements.

Afin de poursuivre les négociations, la Communauté d'Agglomération Arlysère a dû prolonger la précédente DSP jusqu'au 16 juin 2024 par délibération n° 42 du 21 mars 2024 puis de nouveau jusqu'au 31 juillet 2024 par délibération n° 24 du 16 mai 2024.

A l'issue des deux négociations effectuées, un accord a pu être trouvé avec le candidat. Les dernières propositions et les garanties professionnelles de la Société GEMILIS AERO sont de nature à conforter la collectivité dans une gestion efficiente de l'Aérodrome et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Ainsi, il est proposé de retenir la Société GEMILIS AERO pour la gestion de l'Aérodrome d'Albertville - Général Pierre Delachenal, selon les termes et modalités du contrat, dont le projet a été transmis aux délégués communautaires.

Le compte-rendu de réunion de la Commission de Délégation service public de l'Aérodrome, le rapport d'analyse et le projet de contrat ont été adressés aux délégués communautaires le 13 juin 2024.

Raphaël THEVENON se déporte du vote de la délibération et des débats préalables.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, par 3 abstentions (Laurent GRAZIANO et Claudie TERNOY LEGER ayant le pouvoir de Dominique RUAZ) et 46 voix pour :

- désigne, au vu des documents qui lui ont été communiqués, la Société GEMILIS AERO pour la gestion de l'Aérodrome d'Albertville - Général Pierre Delachenal à compter du 1^{er} août 2024 et pour une durée de 5 ans et 5 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2029;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer le contrat de Délégation de Service Public joint en annexe et toutes pièces afférentes à ce dossier.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET Extrait dertifié conforme et exécutoire Le Président Franck LOMBARD